

Unies que ce conseil a condamné l'attaque injustifiée d'Israël contre le Liban, ajoutant que de telles attaques ne devaient plus être tolérées? Dans le cas de l'affirmative, le Canada souscrit-il à cette condamnation de l'attaque d'Israël contre le Liban?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à une question semblable hier. Nous sommes évidemment informés. J'ai dit hier qu'aucune remarque de ce genre sur un incident particulier ne pouvait contribuer à un règlement.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

En ce cas, si le ministre n'estime pas qu'il est dans l'intérêt public de faire une déclaration, pourrait-il mettre la Chambre au courant des mesures que les Nations Unies pourraient prendre contre de telles attaques?

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: La meilleure chose que peuvent faire les membres des Nations Unies est d'appuyer vigoureusement la mise en application de la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui fournit le cadre permettant d'arriver à un règlement. Tant qu'aucun accord ne sera réalisé, il y aura des violations du cessez-le-feu et des actes de violence. Nous devrions nous efforcer d'aider l'ambassadeur Jarring à remplir sa mission.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'ANALYSE DE CERTAINES DROGUES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Comme l'Association médicale de l'Ontario a accusé la Direction des aliments et drogues de refuser, depuis aussi loin qu'en mars dernier, d'analyser les drogues qu'on peut se procurer dans la rue (street drugs), ce qui rend plus difficile le traitement des cas sérieux, puis-je demander si le ministre a fait enquête sur cette accusation et s'il a enjoint à la Direction des aliments et drogues de reprendre ses analyses, afin d'aider au traitement de ces cas?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je ne saisis pas très bien la question du député. De quelles drogues parle-t-il?

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, on les appelle ainsi (street drugs) parce qu'on peut se les procurer n'importe où.

L'hon. M. Munro: L'honorable représentant devrait être un peu plus précis. Nous analysons diverses drogues; je ne saurais dire s'il s'agit des drogues auxquelles il pense. S'agissait-il par exemple de marijuana, de drogues faibles ou fortes? J'aimerais qu'il donne des précisions.

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. S'il doit y avoir une série de questions et de réponses entre le ministre et l'honorable représentant pour déterminer ce que ce dernier cherche à savoir, nous n'avancerons pas bien vite. Quoi qu'il en soit, l'honorable représentant invoque le Règlement.

L'hon. M. Hees: Oui, monsieur l'Orateur. Le ministre m'a demandé d'être plus précis. On trouve dans tous les journaux de longs comptes rendus sur cette accusation. Il y est question du LSD, de l'héroïne et d'autres drogues qu'on peut se procurer dans la rue. Le ministre aurait-il l'obligeance d'étudier cette importante question et de prendre ses fonctions au sérieux?

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, comme le député a maintenant donné plus de précisions, puis-je signaler que cette question inquiète gravement non seulement la Direction des aliments et drogues, mais tout le ministère. Nous examinons toute la situation et nous faisons faire des recherches indépendantes sur les diverses drogues. Comme le député le sait, la chose préoccupe tellement le gouvernement que l'une de nos premières mesures en arrivant au pouvoir a été d'instituer la Commission LeDain, dont nous espérons obtenir sous peu un rapport préliminaire.

L'hon. M. Hees: Si la question vous inquiète à ce point, ferez-vous maintenant ce que, selon l'Association médicale de l'Ontario, vous auriez dû faire il y a trois mois?

L'hon. M. Stanfield: Le ministre ne peut-il pas répondre directement à une question?

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire s'il y a un fondement à l'accusation portée par l'Association médicale de l'Ontario savoir que le ministère refuse d'analyser les drogues pour le compte